

Conditions générales e-commerce AGRO LOGIC (B2B)

Version 09.02.2018

Article 1 Identité du vendeur et de l'acheteur	2
Article 2 Champ d'application et conditions	2
Article 3 Offre	3
Article 4 Acceptation	3
Article 5 Prix	3
Article 6 Paiement	4
Article 7 Réserve de propriété et clause de netting	4
Article 8 Livraison, enlèvement et risque	5
Article 9 Conformité et réclamations	5
Article 10 Force majeure	6
Article 11 Limitation de la responsabilité	6
Article 12 Propriété intellectuelle	7
Article 13 Traitement des réclamations et litiges	7
Article 14 Droit applicable et tribunaux compétents	8
Article 15 Déclaration de confidentialité	8

ARTICLE 1 IDENTITÉ DU VENDEUR ET DE L'ACHETEUR

Le vendeur :

AGRO 2000 SPRL (ci-après désignée Agro Logic ou nous)

Siège social : Menensesteenweg 305A – 8950 Wervik Adresse visiteurs :

Menensesteenweg 305A – 8940 Wervik

Adresse e-mail : info@agrologic.be

Numéro de téléphone :

056/236740 Numéro de TVA :

BE 0432.853.788

L'acheteur :

Une personne physique ou une personne morale qui souhaite donner suite à l'offre d'Agro Logic et procéder à l'achat par le biais de ce site Internet, et ce exclusivement à des fins professionnelles dans l'exercice de sa profession ou dans le cadre de l'entreprise.

ARTICLE 2 CHAMP D'APPLICATION & CONDITIONS

1. Les présentes conditions générales concernent la vente de tous les produits et services proposés à l'acheteur par Agro Logic sur le site Internet et dont le contrat est conclu à distance. En recourant à ces services, l'acheteur marque son accord avec les présentes conditions générales.
2. Il ne peut être dérogé à l'une ou plusieurs dispositions contenues dans les présentes conditions générales que si cela est expressément convenu par écrit. Dans ce cas, les autres dispositions de ces conditions générales restent pleinement applicables.
3. Les conditions générales de l'acheteur ne s'appliquent en aucun cas, sauf acceptation expresse d'Agro Logic.
4. Si une ou plusieurs dispositions des présentes conditions générales s'avéraient, à un moment donné, totalement ou partiellement illégales, nulles ou non exécutoires pour l'une ou l'autre raison, il sera considéré que cette (ces) disposition(s) peut (peuvent) être dissociée(s) des présentes conditions générales sans affecter la validité et le caractère exécutoire des autres dispositions. Les présentes conditions générales constituent l'intégralité du contrat conclu entre Agro Logic et l'acheteur, en ce qui concerne le matériel mentionné dans ce contrat.
5. Agro Logic se réserve le droit de modifier et/ou compléter à tout moment, et pour quelque raison que ce soit, le contenu des présentes conditions générales sans notification préalable.

ARTICLE 3 **OFFRE**

1. Agro Logic décrit toujours le plus exhaustivement et précisément possible les articles qu'elle vend et le déroulement du processus de commande. La description est en tout cas suffisamment détaillée pour permettre à l'acheteur de se faire une opinion. Si Agro Logic utilise des illustrations, celles-ci sont un reflet fidèle des biens et/ou services offerts. Cependant, l'erreur est humaine et si Agro Logic a de toute évidence commis une erreur, elle n'est pas tenue de fournir un bien correspondant à l'acheteur.
2. Chaque offre émise sur le site Internet constitue une simple invitation adressée à l'acheteur afin de réaliser un achat et ne peut donc être considérée comme une offre ferme à l'égard d'Agro Logic. Cette offre n'est d'ailleurs valable que dans les limites des stocks disponibles. Si le produit est en rupture de stock, Agro Logic se réserve le droit d'en informer l'acheteur au plus tard dans un délai de sept jours calendrier. Si une offre n'a qu'une durée de validité limitée ou est soumise à certaines conditions, Agro Logic le mentionnera toujours explicitement à l'acheteur.

ARTICLE 4 **ACCEPTATION**

1. Si l'acheteur souhaite répondre à l'offre d'Agro Logic et procéder à l'achat du produit, il ajoute le produit au panier. Ensuite, l'acheteur confirme la commande en appuyant sur le bouton « Commander ». Lorsque l'acheteur a effectué ces étapes et qu'Agro Logic a envoyé une confirmation de commande à l'acheteur, l'achat est définitif et un contrat est conclu. Un lien renvoyant aux conditions générales de vente est ajouté au mail de confirmation de la commande.
2. Le contrat étant conclu par voie électronique, Agro Logic prend les mesures techniques et organisationnelles appropriées afin de sécuriser le transfert électronique des données et se charge de mettre à disposition un environnement Internet sécurisé.
3. Agro Logic peut s'informer, dans des cadres légaux, pour savoir si l'acheteur est en mesure de remplir ses obligations de paiement, et s'enquérir de tous les faits et facteurs revêtant de l'importance pour une conclusion réfléchie du contrat à distance. Si, sur la base de cette enquête, Agro Logic a des raisons valables de ne pas conclure le contrat, il est habilité, moyennant justification, à refuser une commande ou une demande ou à subordonner l'exécution du contrat à des conditions spéciales.

ARTICLE 5 **PRIX**

1. Tous les prix sont exprimés et facturés en euros à l'égard des acheteurs. Le site Internet affiche les prix hors TVA.

2. Si l'Acheteur choisit de se faire livrer les produits à l'adresse qu'il a communiquée, les frais de livraison sont ajoutés au prix du produit. Cette disposition est clairement mentionnée.
3. L'acheteur doit payer le prix total mentionné sur la facture qui lui est envoyée.
4. Les promotions et offres spéciales ne sont valables que dans la limite des stocks disponibles. Agro Logic ne peut pas être tenue responsable des conséquences d'erreurs de composition ou d'impression dans les prix ou articles, d'anomalies dans les illustrations ou de modifications apportées entre-temps aux projets.
5. Agro Logic se réserve le droit d'annuler unilatéralement une commande s'il apparaît que le prix indiqué et/ou la description du ou des produit(s) et des combinaisons éventuelles sont indiqués erronément sur le site Internet suite à une défaillance technique ou à une erreur humaine.

ARTICLE 6 **PAIEMENT**

1. Toutes les factures sont payables après livraison par virement sur le compte bancaire d'Agro Logic, numéro IBAN BE62 7386 0322 7561, BIC KREDBEBB. L'acheteur paie le prix indiqué sur la facture dans les 30 jours suivant la date de la facture, à moins qu'un délai de paiement différent n'ait été expressément convenu par écrit. L'acheteur qui commande pour la première fois doit payer le prix facturé sur le numéro de compte susmentionné préalablement à la livraison. Il reçoit à cet effet une facture pro forma. Il ne reçoit sa livraison qu'après paiement intégral de cette facture.
2. Si l'acheteur paie en retard, il est redevable d'un intérêt égal à 1 % par mois, calculé sur le montant non payé, à partir de la date d'échéance jusqu'au jour du paiement complet, et ce sans qu'une mise en demeure ne soit exigée. Tous les frais liés au recouvrement d'une facture sont à la charge du cocontractant. Les frais de recouvrement extrajudiciaires correspondent au minimum à 15 % de la somme principale, avec un minimum de 250 euros. Le non-paiement ou le paiement partiel d'une facture donne lieu à l'exigibilité immédiate de toutes les factures restantes, même les factures ouvertes non encore échues. En cas de non-paiement ou de retard de paiement, nous sommes en droit de suspendre toutes les livraisons futures, voire de les annuler, et ce sans intervention judiciaire et sans préjudice de notre droit à réclamer une indemnité. Le cocontractant n'est pas autorisé à compenser des factures encore dues par des réclamations portant sur des livraisons actuelles ou antérieures.

ARTICLE 7 **RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ ET CLAUSE DE NETTING**

1. La propriété d'un produit, indépendamment de sa livraison effective, n'est transférée à l'acheteur qu'après parfait paiement du prix.
2. L'acheteur accepte qu'AVEVE SA et les sociétés liées à AVEVE SA (dont Agro Logic) puissent à tout moment facturer les dettes et créances réciproques

qu'elles ont vis-à-vis de l'acheteur au moyen d'une compensation et d'une novation. Les articles 14 et 15 de la loi Sécurité financière s'appliquent à cette clause de netting.

ARTICLE 8 LIVRAISON, ENLÈVEMENT ET RISQUE

1. L'acheteur a deux possibilités pour recevoir ses produits : la livraison à l'adresse indiquée dans son profil ou l'enlèvement de ses produits par ses propres moyens chez Agro Logic après qu'Agro Logic les ait mis à disposition dans ses locaux.
2. En fonction du stock disponible, les produits commandés sont livrés ou mis à disposition.
3. Les commandes sont traitées et livrées dans les meilleurs délais. Agro Logic informera l'acheteur de la date de livraison par téléphone ou par e-mail.
4. Tout délai de livraison communiqué est purement indicatif. Le dépassement de ce délai ne peut en aucun cas donner lieu à une indemnisation ou à une rupture de contrat en notre défaveur.
5. Les livraisons à l'adresse choisie sont effectuées par divers partenaires externes tels que BPost et DPD.
6. Dès que les produits à livrer ont été livrés à l'adresse de livraison indiquée par l'acheteur ou au moment où Agro Logic met les produits à disposition pour enlèvement dans ses locaux, le risque relatif à ces produits est transféré à l'acheteur. Les retours s'effectuent aux risques de l'acheteur.
7. La livraison comprend uniquement la remise de l'article et pas son montage, sauf mention expresse.
8. Agro Logic ne peut être tenue responsable de tout dommage consécutif à un retard de livraison ou à la non-livraison par le transporteur qu'Agro Logic a désigné. En pareil cas, la responsabilité d'Agro Logic reste limitée au prix facturé des produits dont il est démontré qu'ils n'ont pas été reçus par l'acheteur.

ARTICLE 9 CONFORMITÉ ET RÉCLAMATIONS

1. Les produits sont considérés comme livrés en bon état et conformément au contrat, sauf si le bon de livraison ou un autre justificatif écrit mentionne les défauts visibles dans les 24 heures qui suivent la livraison.
2. Les vices cachés doivent être portés à notre connaissance par écrit dans les 48 heures qui suivent leur découverte. Tout droit de réclamation de l'acheteur à l'égard d'Agro Logic expire si :
 - a) les dommages et/ou les défauts ne sont pas portés à notre connaissance dans les délais figurant aux points 1 et 2 et/ou de la manière y indiquée ;

- b) l'acheteur n'a pas préparé, manipulé, utilisé, conservé ou entretenu correctement les produits, ou s'il a utilisé ou manipulé les produits dans des circonstances inadéquates ;
 - c) l'acheteur a effectué des réparations / apporté des modifications aux produits sans notre autorisation préalable et écrite ;
 - d) le produit a commencé à être utilisé ou a continué d'être utilisé après la découverte des défauts ;
 - e) aucune possibilité de contre-expertise n'est offerte à Agro Logic ;
 - f) Les défauts ont été découverts 30 jours après la date de livraison, sauf convention contraire formulée par écrit.
3. Le dépôt d'une réclamation ne libère pas l'acheteur de son obligation de payer la facture. Ainsi, l'acheteur est toujours tenu de recevoir les livraisons d'autres marchandises commandées et de payer les factures correspondantes.

ARTICLE 10 FORCE MAJEURE

- 1. En cas de force majeure, Agro Logic n'est pas tenue de remplir ses obligations. Dans ce cas, elle peut suspendre ses obligations pour la durée du cas de force majeure, ou résilier définitivement le contrat.
- 2. La force majeure est toute circonstance indépendante de la volonté et du contrôle d'Agro Logic qui empêche l'exécution de nos obligations en tout ou en partie. Par force majeure, nous entendons, entre autres, les grèves, les incendies, les perturbations opérationnelles, les pannes de courant, les perturbations dans un réseau (de télécommunication) ou une connexion ou les systèmes de communication utilisés et/ou l'indisponibilité de notre site Internet à un moment donné, la non-livraison ou la livraison tardive par des fournisseurs ou autres tiers, etc.

ARTICLE 11 LIMITATION DE LA RESPONSABILITÉ

- 1. La responsabilité d'Agro Logic se limite expressément aux dommages directs occasionnés par un défaut du produit ou découlant d'une intention ou d'une faute grave d'Agro Logic. Notre responsabilité est également limitée au prix facturé pour les produits qui ont donné lieu aux dommages.
- 2. Agro Logic n'est pas responsable des dommages consécutifs résultant d'erreurs commises par l'acheteur lors de la saisie des données de livraison (l'adresse, par exemple).
- 3. Agro Logic ne peut être tenue responsable d'éventuels dommages subis par un acheteur lors d'une visite sur le site Internet, en cas de perturbations, d'interruptions ou d'erreurs éventuelles dans la publication électronique du site Internet ou en cas d'impossibilité d'accéder au site Internet.
- 4. Agro Logic fournit tous les efforts raisonnables pour s'assurer que les informations

qui lui sont confiées sont exactes au moment de les enregistrer dans ses fichiers,

ce qui n'empêche pas que ces dossiers peuvent contenir des informations incomplètes, inexactes ou obsolètes.

5. Ce site Internet contient des liens ou des références renvoyant à d'autres sites. Agro Logic n'a aucun contrôle sur ces sites Internet. Agro Logic ne peut donc pas être tenue responsable du contenu ou des caractéristiques du site Internet ou de toute autre forme de dommage résultant de son utilisation. L'envoi de tout matériel illégal, tel que du matériel menaçant, diffamatoire, discriminatoire, raciste, obscène ou pornographique, qui contrevient à la législation nationale ou internationale, à partir du et vers le site Internet d'Agro Logic est interdit.
6. Agro Logic se réserve le droit de supprimer les données envoyées par les utilisateurs de son site Internet si celles-ci ne correspondent pas aux finalités du site Internet.
7. Agro Logic ne peut pas être tenue responsable des fraudes commises sur Internet par des tiers, telles que de faux chèques-cadeaux ou bons d'achat, concours, recouvrements, etc. En cas de doute concernant les actions, promotions et/ou autres opérations sous le logo Agro Logic, nous vous conseillons de toujours nous contacter.

ARTICLE 12 PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

1. L'acheteur reconnaît expressément que les droits de propriété intellectuelle de ce site Internet sont la propriété d'Agro Logic ou des sociétés qui y sont liées, ou ont été repris avec l'accord des propriétaires respectifs.
2. Les droits de propriété intellectuelle incluent aussi les droits d'auteur et/ou les droits sur les marques relatifs à l'ensemble des textes, photos, dessins, logos, matériel visuel et sonore, logiciels et autres matériels soumis éventuellement à un droit de propriété intellectuelle.
3. Il est interdit à l'acheteur d'utiliser le contenu de ce site Internet en tout ou en partie, sans avoir au préalable obtenu l'accord explicite et écrit d'Agro Logic.
4. Après avoir obtenu l'accord, l'acheteur ne peut reprendre des informations du site Internet qu'à des **fins informatives, non commerciales et personnelles** . Par « reprendre », il y a lieu d'entendre : imprimer, télécharger ou diffuser une partie du site Internet. L'acheteur est tenu de spécifier sur toutes les copies la mention suivante : « Copyright © Agro Logic. Tous droits réservés. » En cas de doute quant au respect de cette condition dans l'utilisation des informations, vous pouvez envoyer vos questions par e-mail à l'adresse legal@aveve.be.

ARTICLE 13 TRAITEMENT DES RÉCLAMATIONS ET LITIGES

1. En cas de réclamations concernant nos produits ou services, l'acheteur peut nous contacter comme suit :

Par écrit :

Agro Logic SPRL,

Menensesteenweg 305 A

–

8950 Wervik

Adresse électronique : info@agrologic.be

2. Agro Logic s'efforce de traiter les réclamations dans les 7 jours ouvrables.

ARTICLE 14 DROIT APPLICABLE ET TRIBUNAUX COMPÉTENTS

1. Les relations contractuelles entre l'acheteur et nous relèvent exclusivement du droit belge.
2. L'applicabilité de la Convention de Vienne est expressément exclue.
3. Seul le Tribunal de Commerce de Leuven est compétent pour tous les litiges.

ARTICLE 15 DÉCLARATION DE CONFIDENTIALITÉ

Chez Agro Logic, nous accordons beaucoup d'importance à la confidentialité et à la protection de la vie privée des acheteurs et des visiteurs de notre site Internet. C'est pourquoi le site Internet contient une déclaration de confidentialité détaillée. La présente déclaration de confidentialité a pour but d'informer l'acheteur et le visiteur du site Internet de la manière dont nous traitons et prenons soin de vos données à caractère personnel chez Agro Logic. La déclaration de confidentialité peut être consultée [ici](#).